

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 22 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux février à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués, sous la présidence de Monsieur SELLIER, se sont réunis en session ordinaire.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	59
PRESENTS	53
VOTANTS	58

CONVOCAION

Datée	du 16/02/18
Affichée	le 16/02/18

OBJET

Validation du nombre de siège
de Vice-Présidents

Monsieur Hervé HAREL a été nommé secrétaire de séance.

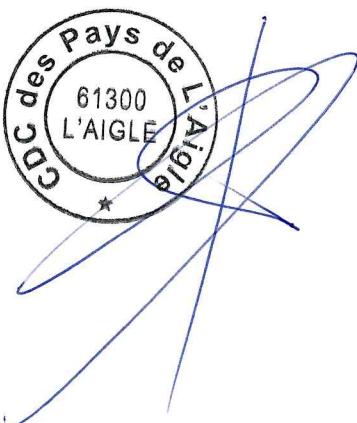
Étaient présents : Serge AMIS, Jean-Luc BEAUFILS, Michel BOULANGER, François BRIZARD, Joël BRUNET, François CARBONELL, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Jacques COISPEL, Jean-Marie CORMIER, Philippe CROTEAU, Bernard DABIEL, Jacky DE TAEVERNIER, Serge DELAVALLÉE, Daniel DEULEY, Gilles FARAULT, Pascal GADEYNE, Fabrice GLORIA, Serge GODARD, Jean-Marie GOUSSIN, Claude GOUVERNEUR, Jean-Guy GRANDIN, Michel GUENOUX, Pascal GUEUGNON, Hervé HAREL, Elisabeth JOSSET, Jean-Pierre LAMBLA, André LAMONTAGNE, Bruno LANGEVIN, Monique LANGEVIN, Anne LARUELLE, Michel LE GLAUNEC, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Gérard LUBIN, Marie-Pierre MAHÉ, Daniel MARIE, Michel MAROT, Guy MARTEL, Marie-José MARTIN, Jean MILON, Dominique NETZER, Didier PITOU, Christophe POTTIER, Patrice RÉGLAIT, Charlène RENARD, Jean SELLIER, Pascal SUARD, Marie-Odile TAVERNIER, Philippe THOURET, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Jean-Marie VERCRUYSSÉ.

Acte rendu exécutoire après
publication le 27 février 2018

Pouvoirs : Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Louisette FOUCHÉ a donné pouvoir à Jean-Marie VERCRUYSSÉ
Jean-Baptiste GAGEZ a donné pouvoir à Marie-Pierre MAHÉ
Christine LEBRETON a donné pouvoir à André LAMONTAGNE
Véronique LOUWAGIE a donné pouvoir à Philippe VAN HOORNE

Le Président,
Jean SELLIER

Absent : Thierry PINOT



Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 19 janvier 2017, le Conseil Communautaire a fixé à 11 le nombre de Vice-Présidents.

Compte tenu de son élection au siège de 1^{er} Vice-Président, Monsieur Philippe VAN-HOORNE étant déjà Vice-Président, le nombre de Vice-Président doit être ajusté et réduit à 10, pour qu'il ne reste pas de poste vacant.

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le nombre de Vice-Présidents à 10

VOTE : UNANIMITE

Acte rendu exécutoire après
publication **le 27 février 2018**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Jean SELLIER

